

L'abri d'Érasme ou l'utopie de la psychiatrie hors les murs

Alexandre Klein

Numéro 136, hiver 2019

Histoires d'utopies

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/90369ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

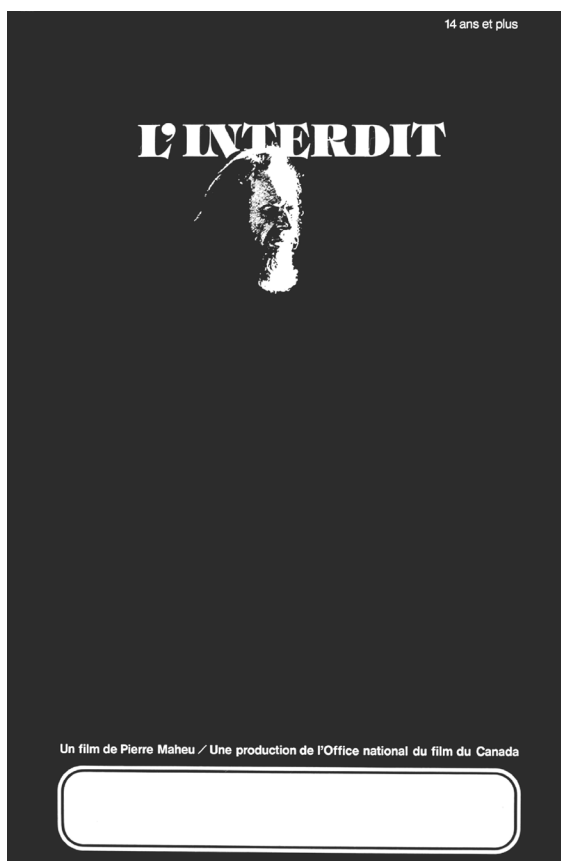
Klein, A. (2019). L'abri d'Érasme ou l'utopie de la psychiatrie hors les murs. *Cap-aux-Diamants*, (136), 29–32.

L'ABRI D'ÉRASME OU L'UTOPIE DE LA PSYCHIATRIE HORS LES MURS

par Alexandre Klein

En 1974, fatigué par une pratique hospitalière qu'il jugeait inefficace, le psychiatre québécois Roger R. Lemieux ouvrait L'Abri d'Érasme, une commune thérapeutique au cœur des Laurentides. Le principe de ce lieu de soins alternatifs, fortement inspiré par le courant antipsychiatrique comme par le mouvement hippie, était de proposer une prise en charge basée sur l'amour, le retrait des médicaments et la remise en cause des normes censées régir les rapports entre malade et thérapeute. Accompagné d'une infirmière et d'une psychologue, Lemieux accueillit ainsi, entre 1974 et 1980, une vingtaine de patient(e)s, principalement schizophrènes, dans la maison de Sainte-Agathe-des-Monts. Cette expérience de soin de santé mentale unique, captée dès ses débuts par la caméra de Pierre Maheu, fut la seule entreprise proprement antipsychiatrique qu'a connue le

Québec. Au-delà du rêve, exprimé au cours des années 1960, d'une psychiatrie s'organisant hors des murs de l'asile, L'Abri d'Érasme fit en effet exister, pendant un court instant, un espace essentiellement utopique d'accueil de la folie. « Je veux maintenant raconter une histoire vraie qui ressemblera à un roman parce qu'elle en aura l'in vraisemblable poésie. Celle-là même de l'Utopie » (Lemieux, 1995, 245).



Affiche du film *L'interdit* tourné par Pierre Maheu, en 1976, pour l'ONF.

C'est par ces mots que le psychiatre Roger R. Lemieux débutait, près de vingt ans après les événements, le récit de son aventure à L'Abri d'Érasme, la commune thérapeutique qu'il avait mise sur pied à Sainte-Agathe-des-Monts, dans les Laurentides, en 1974. Il faut dire que le projet était alors aussi inédit qu'il se voulait révolutionnaire : offrir à des malades atteints de psychose un espace où vivre leur folie, où la laisser s'exprimer entièrement; bref, un espace

pour exister librement. On était en effet très loin de la prise en charge psychiatrique traditionnelle des psychotiques qui, à cette époque, reposait d'une part sur l'internement asilaire et d'autre part, sur une thérapie associant les traitements de choc, comme les électrochocs ou la lobotomie, aux médicaments neuroleptiques qui s'imposaient depuis les années 1950 comme une ressource de plus en plus incontournable. En choisissant de rompre ainsi radicalement avec les usages psychiatriques en cours, Lemieux concrétisait le rêve de ceux que l'on a, parfois trop vite, assimilés au courant de l'antipsychiatrie : faire exister la psychiatrie hors des murs et des conventions. C'est le récit de cette utopie réalisée, unique dans toute l'histoire du Québec, que je veux ici partager avec vous.

TROUVER SA PLACE

Formé au cours des années 1940 à la neuropsychiatrie la plus orthodoxe, Lemieux s'était rapidement senti mal à l'aise dans ces grands asiles dont la surpopulation condamnait le travail des soignants à n'être, la plupart du temps, que du gardiennage (l'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu à Montréal accueillait au début des années 1960 plus de 5 000 malades pour seulement une poignée de médecins). Le jeune psychiatre rêvait d'une autre forme d'approche

thérapeutique, basée sur le dialogue et l'accompagnement personnalisé, telle qu'il l'avait pratiquée lors de sa spécialisation au Boston State Hospital ou expérimentée au cours de sa formation psychanalytique. Il eut certes des occasions d'exercer autrement son métier de psychiatre au cours de sa carrière, que ce soit à l'Institut de réhabilitation de Montréal où il découvrit l'étendue et la variété des troubles mentaux, à l'Institut Albert-Prévost où il put mettre en place de nouvelles modalités d'organisation des soins, ou encore au Service de santé des étudiants de l'Université de Montréal où il développa des formes nouvelles de psychothérapie de groupe. Mais chaque fois, il restait profondément insatisfait, comme si toujours quelque chose manquait. Lemieux avait en effet compris que pour traiter efficacement les malades, en particulier schizophrènes, il devait entretenir une relation plus étroite avec eux de manière à pouvoir dépasser leurs mécanismes de défense et ainsi s'engager dans une psychothérapie efficiente.

Il faut dire qu'il avait, à deux reprises au moins, expérimenté une telle forme de suivi thérapeutique dont les résultats avaient été, selon lui, positifs. À quelques années d'intervalle au cours des années 1960, Lemieux avait en effet entretenu avec deux jeunes malades sur qui les ressorts habituels de la psychothérapie apparaissaient inefficaces, une relation de soin transgressant les usages psychiatriques en vigueur. Avec Lina d'abord, il avait franchi la barrière du transfert – principale règle psychanalytique qui interdit de laisser se développer chez le patient des sentiments à l'égard de son thérapeute –, en l'autorisant à ce qu'elle l'appelle Papa et en la prenant dans ses bras, en la caressant et en la cajolant. Avec Claudia ensuite, c'est l'interdit du contre-transfert – cet amour du thérapeute à l'égard de sa patiente – et celui des relations charnelles qu'il avait cette fois-ci transgressé. Ces deux expériences hors norme, dont les malades étaient selon lui ressorties



Le psychiatre Roger Lemieux. (Image tirée du film *L'interdit* de Pierre Maheu).

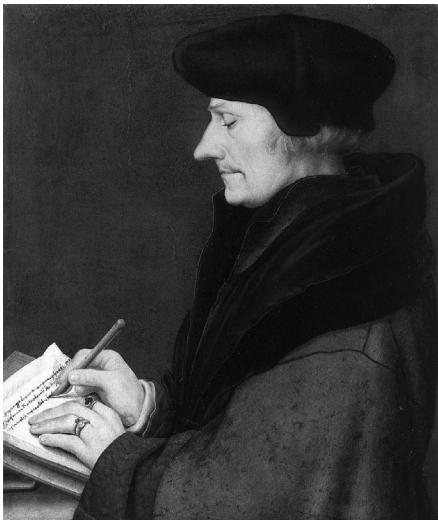
améliorées, lui avaient confirmé que les usages et les normes de la psychiatrie de son temps devaient être dépassés et qu'il convenait donc de créer un espace pour permettre un autre type de prise en charge psychiatrique.

SOUS L'ÉGIDE D'ÉRASME

La visite d'une commune à Morin-Heights dans les Laurentides fit office de déclic pour Lemieux. Le psychiatre fut séduit par ce cadre de vie alternatif et y vit tout de suite un modèle opportun pour la concrétisation de son rêve d'offrir des soins psychiatriques différents. À l'opposé de la prise en charge psychiatrique traditionnelle, basée sur la froideur hospitalière et la nature impersonnelle des médicaments, Lemieux voyait dans la chaleur de la commune un élément clé de l'accompagnement personnalisé qu'il entendait offrir à des malades schizophrènes. Le pas fut franchi au printemps 1974 lorsque débuta la construction d'une maison faite de pierres, de ciment et de rondins, dans un bois aux alentours de Sainte-Agathe-des-Monts. Le 28 septembre, Lemieux, accompagné d'une infirmière

et d'une psychologue, intégrait officiellement les lieux. En décembre, les premiers « invités » (nom donné aux malades accueillis) faisaient leur entrée dans cet espace utopique nommé L'Abri d'Érasme. Pour Lemieux, la référence à l'auteur du célèbre *Éloge de la folie* se voulait double : d'une part, il voulait, à l'image du philosophe renaissant, donner librement la parole à la folie; et d'autre part, il souhaitait, de ce fait, contribuer à la remise en question des normes de son époque.

Sans médicaments ni contentions, les malades pouvaient en effet vivre pleinement leurs délires, leurs angoisses, leurs questionnements et leurs rêves dans la commune. La caméra de Pierre Maheu qui suivit l'aventure dès le début de la construction de la maison nous montre ainsi des schizophrènes criants, se balançant ou se cachant dans la neige. Dans ce film *L'Interdit*, paru en 1976 grâce au soutien de l'ONF, on découvre également la nudité régulière et la proximité corporelle des différents habitants de la maison. Suivant une approche qualifiée de « philadelphique » (du grec *philen* : aimer et *delphos* : frère), Lemieux considérait en effet que la relation



Desiderius Erasmus par le peintre Hans Holbein le Jeune, 1522 (<https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89rasme#/media/File:Holbein-erasmus2.jpg>).

chaleureuse entre le malade et le soignant était le cœur de la thérapie. Et si chaleur devait dire intimité et sexualité, alors soit. Loin de l'observation neutre, extérieure et distante qu'il avait apprise au cours de sa formation, le psychiatre avait choisi de s'impliquer personnellement, intimement dans sa relation avec les malades, et ce, sans égard au qu'en-dira-t-on.

L'UTOPIE AU RISQUE DE SA RÉALISATION

La sortie en novembre 1976 de *L'interdit* ne manqua pas d'attirer l'attention et les critiques sur cette approche hétérodoxe, éminemment transgressive, présentée avec une certaine théâtralité par Maheu. En février 1977, l'ensemble du Département de psychiatrie de l'Université de Montréal publia ainsi, sous la plume de son directeur Yvon Gauthier, une lettre incendiaire dans *L'Union médicale du Canada*, la principale revue médicale francophone de l'époque. On y dénonçait les pratiques de Lemieux, l'accusant d'avoir, du fait de sa vieillesse, de son narcissisme et de ses problèmes personnels, cédé à ses propres désirs, et ce, au détriment des malades dont ils notaient d'ailleurs, avec un fort soupçon, qu'elles

étaient exclusivement féminines. L'image du gourou dirigeant avec une certaine autorité un harem de jeunes femmes, malades comme accompagnantes, collait en effet à la peau de Lemieux depuis la diffusion du film. Pourtant, l'Association des psychiatres du Québec, qui l'avait au départ menacé de radiation, ne prit finalement aucune sanction contre le médecin. L'interdit franchi par Lemieux était apparemment davantage idéologique et moral que réellement déontologique ou légal (le psychiatre sera néanmoins radié de la Corporation des médecins en 1993, à la suite de la plainte d'une patiente l'accusant d'avoir eu des relations sexuelles avec elle entre 1967 à 1973). Si elle prenait une forme qui pouvait alors choquer la morale, l'utopie psychiatrique de L'Abri d'Érasme portait surtout en elle une critique sociopolitique forte et tout à fait légitime.

UNE UTOPIE POLITIQUE

En choisissant de fonder, au début des années 1970, une commune thé-

rapeutique, Lemieux constatait tout d'abord l'échec, du moins à ses yeux, des réformes de la politique de santé mentale engagées par le gouvernement de Jean Lesage une décennie plus tôt. Avant même la publication des grands textes de l'antipsychiatrie, le Québec avait en effet engagé la transformation de son système de santé mentale autour du mot d'ordre de la désinstitutionalisation, autrement dit d'une sortie des malades des hôpitaux au profit de leur réinsertion et de leur prise en charge au sein de la communauté. Ce mouvement de réforme de la psychiatrie québécoise, porté par son grand ami le psychiatre et futur ministre Camille Laurin, était apparemment insuffisant aux yeux de Lemieux. Il faut dire que la déshospitalisation engagée ne rimait en rien avec une démedicalisation, bien au contraire, puisque la réforme imposait les psychiatres à la tête du système de santé mentale. Or, loin de cet ordre psychiatrique hautement hiérarchisé, Lemieux souhaitait pour sa part instaurer un ordre démocratique où malades et thérapeutes seraient sur un



Patiente du Dr Lemieux dans un trou de neige. (Image tirée du film *L'interdit* de Pierre Maheu).



Construction de L'Abri d'Érasme à Sainte-Agathe-des-Monts. (Image tirée du film *L'interdit* de Pierre Maheu).

ped d'égalité, tous considérés comme des citoyens libres, sujets de volonté comme de désir. En ce sens, réaliser son rêve revenait pour Lemieux à mettre de l'avant les limites de la Révolution tranquille que ce soit en termes de transformation du champ de la santé mentale ou de reconnaissance des droits des personnes atteintes de troubles mentaux (la loi électorale canadienne de 1970 ne leur accordait par exemple toujours pas le droit de vote).

Plus encore, la démarche psychiatrique de Lemieux s'appuyait sur une critique politique et sociale des principes mêmes de la société nord-américaine. À l'instar du mouvement antipsychiatrique qui, dès ses origines, avait associé la critique de l'asile et celle de la société qui l'avait instaurée comme un instrument de régulation sociale, Lemieux entendait se dissocier des principes de la société capitaliste bourgeoise. En choisissant le modèle de la commune pour créer son espace psychiatrique alternatif, il marquait en effet clairement son appartenance, ou du moins son adéquation, avec le mouvement hippie et sa critique des principes individualistes et capita-

listes de la société nord-américaine. Plus encore, le mot d'ordre de sa maison, des plus explicites, était : « Fuir le système ». Dans son autobiographie parue en 1995, le psychiatre précisait d'ailleurs que pour lui l'utopie de L'Abri d'Érasme se rapprochait de celle du marxisme, alors en déclin, puisqu'il s'agissait d'« une autre utopie qui nous rapprocherait de la paix puisqu'elle nous enseigne que nous sommes tous semblables, du médecin au schizophrène » (Lemieux, 1995, 246). Sa commune thérapeutique ne serait donc pas sans lien avec la recrudescence du communisme qui marqua la province au début des années 1970, et dont témoignent les créations du Parti marxiste-léniniste du Québec, en 1970, et du Mouvement révolutionnaire des étudiants du Québec, en 1972.

Une chose est sûre, le psychiatre québécois s'inscrivait pleinement dans la lignée du philosophe humaniste Érasme qui, en donnant dans son fameux *Éloge* la parole à la Folie, entendait surtout critiquer l'organisation sociale et religieuse de son temps. C'est d'ailleurs en réponse à cette satire qui lui était dédiée que Thomas More publia cinq ans plus

tard son *Utopie*. Dans ce texte, qui donnera à la notion son sens contemporain, Utopus conquiert la terre d'Abraxa, terre des fous dans le texte d'Érasme, en vue de la civiliser et d'y instaurer une organisation politique fondée sur la stricte égalité entre les êtres. Or, c'est bien ce dernier rêve inaccessible, cette utopie au sens premier du terme, que Lemieux a tenté d'atteindre dans son Abri, à ce détail près qu'il a choisi de suivre Érasme plutôt que More en donnant la parole et la liberté à la Folie. Peut-être était-ce finalement le choix le plus sûr pour faire exister de manière ne serait-ce qu'éphémère ce qui par définition n'existe pourtant sous aucun ciel.

Alexandre Klein est historien et philosophe des sciences, spécialisé dans l'histoire de la santé à l'époque contemporaine. Il est actuellement chercheur postdoctoral au Département des sciences historiques de l'Université Laval.

Pour en savoir plus :

Françoise Boudreau. *De l'asile à la santé mentale. Les soins psychiatriques : histoire et institutions*. Montréal, Éditions Saint-Martin, 1984.

André Cellard, *Histoire de la folie au Québec de 1600 à 1850*. Montréal, Boréal, 1991.

Yvon Gauthier. « À propos de "L'interdit" et du traitement de la psychose », *L'union médicale du Canada*, 106, (février 1977), p. 191-194.

Alexandre Klein, Hervé Guillemain, Marie-Claude Thifault (dir.). *La fin de l'asile? Histoire de la désinstitutionnalisation psychiatrique dans l'espace francophone au XX^e siècle*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.

Roger R. Lemieux. *Accueillir la folie*. Montréal, Noir sur Blanc, 1995.

Roger R. Lemieux. « L'Abri d'Érasme », *Santé mentale au Québec*, 9 (1), 1984. p. 31-37.

Pierre Maheu, *L'interdit*, ONF, 1976, 1 h 28.

Marie-Claude Thifault et Henri Dorvil (dir.). *Désinstitutionnalisation psychiatrique en Acadie, en Ontario francophone et au Québec, 1930-2013*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014.